

3.6. Annexe 6

Barème de traitements (Salaires de base annuel)

2024

INFLATION

105%

2- Personnel de Bureau et Personnel d'Appui (en euros)

Echelons d'Entrée et de classification a partir de Janvier 2024								
Catégorie	Grade			Ech 1	Ech 2	Ech 3	Ech 4	Ech 5
IV - Personnel de Bureau	G3	2024		7 658	7 926	8 194	8 463	8 731
V - Personnel d'Appui	G2			5 078	5 255	5 433	5 610	5 788
V - Personnel d'Appui	G1			4 431	4 586	4 741	4 896	5 051
IV - Personnel de Bureau	G3	2023		7 293	7 549	7 804	8 060	8 316
V - Personnel d'Appui	G2			4 836	5 005	5 174	5 343	5 512
V - Personnel d'Appui	G1			4 220	4 368	4 516	4 663	4 810
IV - Personnel de Bureau	G3	2022		6 753	6 989	7 226	7 463	7 700
V - Personnel d'Appui	G2			4 478	4 634	4 791	4 947	5 104
V - Personnel d'Appui	G1			3 908	4 044	4 181	4 318	4 454
IV - Personnel de Bureau	G3	2021		6 493	6 721	6 948	7 176	7 403
V - Personnel d'Appui	G2			4 305	4 456	4 607	4 757	4 908
V - Personnel d'Appui	G1			3 757	3 889	4 020	4 151	4 283

NOTE EXPLICATIVE

1.Cette grille s'applique pour les membres du personnel basés à Maurice .Pour ceux basés dans les autres Etats membres ,cette même grille est actualisée en fonction de l'indice pays (Tableau 4)
2. Le membre du personnel est classé , à partir de sa catégorie et de son grade,sur un échelon de 1 à 5 (E1 à E5) en validant l' expérience pertinente au poste, agréée par l'organisation.Cela s'applique surtout pour les nouveaux venus et garantit un minimum de revenus.
3.La performance de chaque membre du personnel sera évaluée en fin d'année et une revision de son salaire de base revue selon le tableau 2 (Evaluation de la performance)
4. L'application de l'augmentation sera basée sur les derniers salaires de base c.a .d décembre de l'année précédente.
les indicateurs au tableau 2.
6.La grille de salaires sera actualisée anuellement en Janvier en fonction du coût de la vie à Maurice et reste indicative car l'application des ajustements est basé sur le montant de la compensation salariale octroyée par le gouvernement de Maurice et l'évaluation de la performance. Le taux maximum de 5% est appliqué dans la présente grille en attendant le taux arrêté en fin d'année 2023 pour ce catégorie du personnel.
7.Le salaire de chaque membre du personnel concerné sera donc revu annuellement en considerant l'évaluation de sa performance et la compensation salariale octroyé par le Gouvernement de Maurice

Taux prévisionnel de l'inflation à Maurice pour l'année 2023 : +7,2 % (à août 2023) - +5% en projection pour l'année 2024

1.Validation des Echelons		
Expérience passée,agréée par l'organisation	≤ 3 ans	E 1
	4 a 5	E 2
	6 a 10	E 3
	11 a 15	E 4
	≥ 16 ans	E 5

3.Compensation Salariale
Application de la compensation salariale annuelle octroyée par le Govt de Maurice pour prendre en compte l'inflation et l'augmentation du coût de la vie.

5. Prime de productivité		
Perf. Rating fin 2017	Signification	Quantum
4 à 5	Excellent/Fort	1 mois
3	Satisfaisant	0.5 mois
1 à 2	Faible/bas	0

2. Evaluation de la Performance		
4 à 5	Excellent/Fort	3%
3	Satisfaisant	2%
1 à 2	Faible/bas	0%

4.Indice pays			
Pays	Per Diem (€) (01/02/2020)		Indice
Maurice	203		100
Comores	194		86
Madagascar	189		79
Seychelles	285		142
France	245		117